

**M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, puisqu'il semble que le bill sur les Territoires du Nord-Ouest ait plus de chances d'être adopté dans la journée que l'autre bill, je compte le mettre en délibération en premier lieu; j'espère que le débat sera très bref et que nous pourrions alors passer à l'étude du bill sur le crédit agricole.

## MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 40 du Règlement.

### LA RADIODIFFUSION—LE CODE RÉGISSANT LES NORMES DES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Madame l'Orateur, le 13 février, comme en fait foi la page 3185 du Hansard, j'ai posé une question au ministre des Communications (M. Pelletier) au sujet de la nécessité d'élaborer des règlements établissant des directives concernant le sexe et la violence à la télévision canadienne. J'ai décidé de la poser à la suite d'un certain nombre de questions posées à la Chambre par des députés préoccupés par la tendance croissante des réseaux de télévision canadiens, et surtout de Radio-Canada, de présenter des émissions exploitant la violence, le sexe et un langage choquant.

Comme la plupart des Canadiens aux mœurs décentes et surtout les parents, je commence à en avoir assez, comme, j'en suis certain, bien des députés, de cette tendance. Je puis dire que je suis de plus en plus exaspéré de voir l'autorité constituée, en l'occurrence le CRTC, s'abstenir d'appliquer des règlements conformes au mandat reçu en vertu de la loi sur la radiodiffusion qui interdiraient précisément aux radiodiffuseurs, surtout Radio-Canada, de blesser les principes moraux et les mœurs de la grande majorité des Canadiens. Il se passe rarement une semaine sans que passe une émission au langage choquant, et où le sexe et la violence frisent le sadisme.

Je suis le premier à admettre que bien peu de preuves, s'il en est, démontrent que le sexe explicite à la télévision soit nocif pour de jeunes esprits. A peu près tout le monde, cependant, estime que le sexe à la télévision va à l'encontre de la morale judéo-chrétienne, qu'il s'agisse des films quasi pornographiques du vendredi soir à Toronto ou de ce que Radio Canada présente comme production canadienne. Y a-t-il ici un député qui n'a jamais reçu de lettre d'un électeur furieux, scandalisé de ce qu'il avait vu à la télévision canadienne, et notamment ces dernières années sur les écrans de Radio Canada? Je ne le pense pas.

Il y a vraiment lieu de parler, cependant, des effets nocifs de la violence à la télévision. Le nombre des crimes avec violence augmente au Canada de même qu'aux États-Unis. Lorsque le Chirurgien général des États-Unis a comparu il y a quelque mois, devant le sous-comité sénatorial des États-Unis, il s'est reporté à une étude d'une durée de deux ans effectuée par un comité d'hommes de science. Il concluait sans détours:

De l'avis général et selon le rapport unanime du comité consultatif sur

### L'ajournement

les sciences, la violence à la télévision exerce une influence néfaste sur certains membres de notre société... Je ne saurais douter que le lien qui existe entre la violence à la télévision et un certain comportement anarchique justifie amplement toute mesure appropriée et immédiate susceptible de remédier...

Un scientifique qui effectue des travaux de recherche à l'université Stanford a signalé la violence étalée à la télévision et précisé que

... jusqu'à 88 p. 100 des jeunes enfants peuvent adopter dans leurs jeux un comportement agressif dont ils n'ont été témoins qu'une seule fois.

Même notre pays n'échappe pas à cette inquiétude. Lors d'un discours qu'il prononçait à Toronto il y a quelques semaines, le solliciteur général du Canada (M. Allmand) a déclaré ce qui suit, comme en fait foi un communiqué de presse:

... que son ministère étudie la question de la violence à la télévision et pourra restreindre les émissions qui en contiennent s'il constate qu'elles incitent à un comportement agressif.

Voici une autre citation de source canadienne, tirée d'un communiqué récent:

Le juge en chef de la Cour d'appel de l'Ontario, George Gale, a exhorté les industries de divertissements à se joindre à la lutte contre la criminalité urbaine en se purgeant elles-mêmes de la violence excessive.

Il ajoute:

... «il ne faut pas s'étonner que les enfants finissent par essayer de pratiquer ce qu'ils voient.»

Dans les quelques minutes mises à ma disposition dans le cadre du débat sur la motion d'ajournement, je ne puis évidemment pas détailler les différents points. J'estime que la preuve est là, et elle justifie la nécessité pour le gouvernement d'agir par l'entremise de son organisme responsable en la matière, le Conseil de la Radio-Télévision canadienne. Je pourrais dire que l'homologue du CRTC aux États-Unis, le FCC, a récemment prié le Congrès des États-Unis d'adopter une loi visant à rendre plus sévère la définition du terme obscénité afin que cet organisme puisse instituer un règlement qui régirait la tendance croissante chez les télédiffuseurs américains à présenter des émissions qui exploitent le sexe et la violence. J'estime que le CRTC aurait dû prendre certaines mesures dans notre pays.

Il devrait y avoir un règlement, et le moins que le gouvernement puisse faire, ce serait d'instituer immédiatement un programme d'audiences publiques qui auraient pour résultat final la promulgation d'un code qui régirait les normes des émissions de télévision de façon à éviter l'exploitation du sexe et de la violence et du langage choquant et qui aurait pour résultat de répondre à la très vive préoccupation de la majorité des citoyens du pays.

● (2220)

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (ministre des Communications):** Madame le président, le gouvernement n'a pas l'intention de légiférer sur l'interdiction des scènes de violence à la télévision, ni, dans l'immédiat, d'imposer un code d'éthique à ce sujet. Quant à l'obscénité, il existe déjà des lois à ce sujet. Cependant, vu l'importance de la question et l'intérêt qu'elle soulève, le CRTC m'informe qu'il étudie la possibilité de tenir une audience publique spéciale, comme vient de le proposer le député, sur la question des scènes de violence.